actions de prévention des comportements sexistes auprès de jeunes, pour déconstruire le processus de la domination masculine. »

Détection

Ce travail de prévention qui doit se mener à grande échelle permettra d'obtenir des résultats à long terme. Face aux situations déjà difficiles, une réaction rapide est nécessaire, tout le problème étant de détecter assez tôt les situations de violence potentielles. Le docteur Véronique Carton, qui dirige l'équipe de l'unité de gynécologie-obstétrique médico-psychosociale du CHU de Nantes, a appris à poser cette question délicate à ses patientes, des femmes enceintes : *« Les femmes qui attendent un enfant sont statistiquement plus souvent victimes de violence. Il faut donc être particulièrement vigilant. Généralement, je pose la question de la violence quand je prends la tension, à un moment où je crée un contact physique. Puis j'observe la réaction. Il faut être capable de nommer cette violence, de dire que ce n'est pas normal de recevoir des coups dans le ventre. »* Pour agir avant que la situation ne s'aggrave davantage, le Conseil général a également mis en place des formations spécifiques sur les violences conjugales pour les travailleurs sociaux. Objectif : améliorer la prise en compte du problème et son traitement le plus rapide. Rita Voile, adjointe au responsable au pôle Vie sociale et insertion au Département, précise : *« L'accueil que nous réservons à une victime dans nos centres médico-sociaux est à ce titre primordial. Nous devons détecter l'urgence de la situation, être capable de repérer les signaux d'alerte pour répondre de la meilleure manière. »*

/// Une cause nationale

La violence envers les femmes a été décrétée Grande cause nationale 2010 par l'État. Des actions de médiatisation, mais aussi des financements spécifiques devraient permettre de lutter contre ce problème de société.

Accompagnement

En fonction de l'urgence de la situation mais également de la volonté de la victime, il faut être capable de proposer la solution la plus adaptée. En cas d'urgence vitale, des solutions d'hébergement existent avec des adresses anonymes. SOS Femmes Nantes a ainsi hébergé 202 femmes en 2009 et SOS Femmes Châteaubriant une dizaine. Mais dans bien des cas, *« les femmes victimes de violence ne sont pas prêtes à quitter leur mari soit parce qu'elles n'envisagent pas la rupture, soit parce que l'emprise et la domination sont trop fortes, soit parce qu'une trop longue souffrance a démoli toute confiance en elles ou qu'elles n'ont pas d'autonomie financière »*, raconte Yvonne Pierres, la trésorière de l'association.

Aide dans les démarches

Un accompagnement à la carte (aide financière, aide psychologique, soutien à l'hébergement...), délivré par un travailleur social ou par les associations spécialisées, permet aux femmes d'envisager une éventuelle séparation. L'objectif est bien d'aider les femmes à assumer leurs choix en les libérant de certaines contraintes.

Des associations d'aide aux victimes (ADAVI 44, Prévenir et réparer) proposent ainsi un soutien psychologique et juridique, pour mieux faire face aux procédures judiciaires. Isabelle Le Hébel-Martin, juriste et responsable du service d'aide aux victimes de Prévenir et réparer qui agit dans tout le bassin de Saint-Nazaire, essaie de les aider à *« affronter l'infrastructure judiciaire. Face à ce langage obscur et dans une grande situation de détresse, les victimes ont peur de devoir démontrer qu'elles sont bien victimes. En les accompagnant à l'audience, en les conseillant, en les écoutant, nous consolidons leur situation de victime pour qu'elles puissent ensuite la dépasser et de nouveau se considérer comme un individu à part entière. »*

(*) Citations tirées du livre *Je suis complètement battue* d'Éléonore Mercier paru aux éditions POL

/// L'unité de gynécologie obstétrique médico-psychosociale du CHU mène un important travail de préparation contre les mutilations sexuelles

©P. Pascali